



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 4054

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, je voudrais à mon tour saluer la mémoire de l'officier de police et de sa compagne, de Jean-Baptiste et de Jessica, tués à Magnanville par un homme se réclamant de Daech.

Je voudrais exprimer notre intense émotion, présenter à leurs proches nos condoléances et assurer l'ensemble des forces de l'ordre de notre solidarité et de notre reconnaissance pour la tâche éminemment périlleuse qu'ils accomplissent au service de la protection des Français.

Permettez-moi également d'avoir une pensée pour le petit Mathieu, à présent sans père ni mère, et dont la protection revient à la nation tout entière. L'émotion que nous ressentons depuis l'annonce de ce double crime, mes chers collègues, prolonge celle qui est la nôtre depuis ce week-end et le massacre homophobe commis à Orlando par un homme se réclamant lui aussi de Daech.

Mes chers collègues, la menace terroriste est mondiale et diffuse. Elle vise toujours les mêmes cibles : toutes les personnes et les lieux qui peuvent symboliser la démocratie, l'État de droit, un certain art de vivre et surtout la liberté, en particulier la liberté d'être ce que l'on est.

Monsieur le Premier ministre, la France est pleinement et résolument engagée dans la lutte contre Daech. Au plan extérieur, Daech recule en Irak et en Syrie. Nos forces armées y ont pris une grande part ; je veux ici leur rendre hommage et les remercier. Sur le plan intérieur, nos services sont totalement mobilisés et, dans le cadre de la loi, ont pu déjouer de nombreux projets d'attentats sur notre territoire.

Monsieur le Premier ministre, face aux Français, qui regardent avec effroi, émotion ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, notamment ces attentats, nous voulons que vous confirmiez la détermination de la France à vaincre cet ennemi, à protéger nos concitoyens et à neutraliser cette menace sur le territoire national.
(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président Le Roux, nous avons déjà eu l'occasion de le dire ici même, dans cet hémicycle, dans le respect des uns et des autres : nous faisons face à un défi considérable. Il est considérable non seulement parce que nous menons la guerre au terrorisme en Syrie et en Irak par l'action des coalitions auxquelles nous participons, mais aussi parce que nous faisons face à un ennemi intérieur, dont l'existence s'est révélée sans doute essentiellement au cours de l'année 2012.

C'est pour cela que, au nom même de notre idéal démocratique, de la protection de nos libertés, nous nous sommes dotés des moyens d'agir : deux lois antiterroristes, une loi qui vient d'être promulguée pour mieux lutter contre le terrorisme et le crime organisé, deux lois sur le renseignement, des moyens supplémentaires pour nos forces de sécurité, nos forces armées et bien sûr pour le renseignement. Nous savons en effet que le suivi d'un nombre aussi important d'individus – je vous ai donné les chiffres à l'instant – nécessite des emplois, des moyens considérables, techniques, qualifiés. Bernard Cazeneuve, Jean-Yves Le Drian et moi-même nous y employons depuis quatre ans s'agissant de nos services de renseignement. Il faut donc poursuivre cet effort avec la plus grande détermination.

Les éléments de l'enquête demeurent bien sûr parcellaires et je demande que nous respections le rythme décidé par le procureur de la République. Nous savons d'ores et déjà que le meurtrier était lié aux filières djihadistes. Interpellé en mai 2011, il a été incarcéré et condamné en 2013 pour participation à une association de malfaiteurs en vue de préparer des actes terroristes, sans avoir d'ailleurs lui-même quitté le territoire national. Depuis août 2015, il avait fait à nouveau l'objet d'une judiciarisation.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. Et alors ?

M. Manuel Valls, Premier ministre. Seule l'enquête judiciaire – je le répète : il faut laisser à la justice le temps de mener ce travail avec méthode et sans pression – pourra établir comment et quand l'assassin a conçu son projet, avec quel degré de planification, de complicité ou de soutien il a pu agir et, le cas échéant, avec quelle méthode de dissimulation il est parvenu à en cacher l'existence. La multiplication des appels au meurtre déversés par les organes de propagande des groupes terroristes, messages qui touchent une partie de notre jeunesse, la diffusion des messages racistes et antisémites, de haine de la France, de la démocratie et de notre mode de vie nous obligent, puisque nous avons été touchés comme l'ont été il y a quelques jours les États-Unis, puisque nous avons été touchés en 2015, à mobiliser non seulement toutes nos forces de sécurité, mais aussi la société.

Monsieur président Le Roux, je suis inquiet, comme vous, non seulement face à cette menace et à ses actes, mais aussi face à ce qui se passe parfois dans la société française, face aux actes de violence. Et rien ne peut être banalisé, surtout dans ces moments-là. La seule réponse possible, ce sont donc les moyens que nous mettons au service des forces de sécurité et de la justice, ce sont les moyens que nous mettons au service de l'autorité au nom même de la République et de l'État, mais toujours dans le respect de nos libertés fondamentales. Puisque le terrorisme entend s'en prendre à ces libertés fondamentales, les armes pour lutter contre le terrorisme sont la liberté, la démocratie et l'État de droit. Sur ce point aussi, vous pouvez compter sur ma détermination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4054

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 juin 2016](#)